

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/01/2025 - 62 - 2021 B 00685 - 901 073 577 - 989 HOLDING

Bilan simplifié

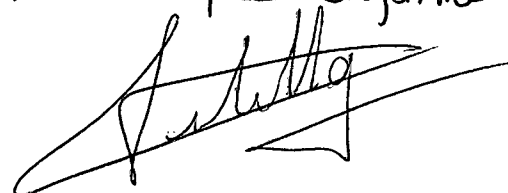
A - ACTIF

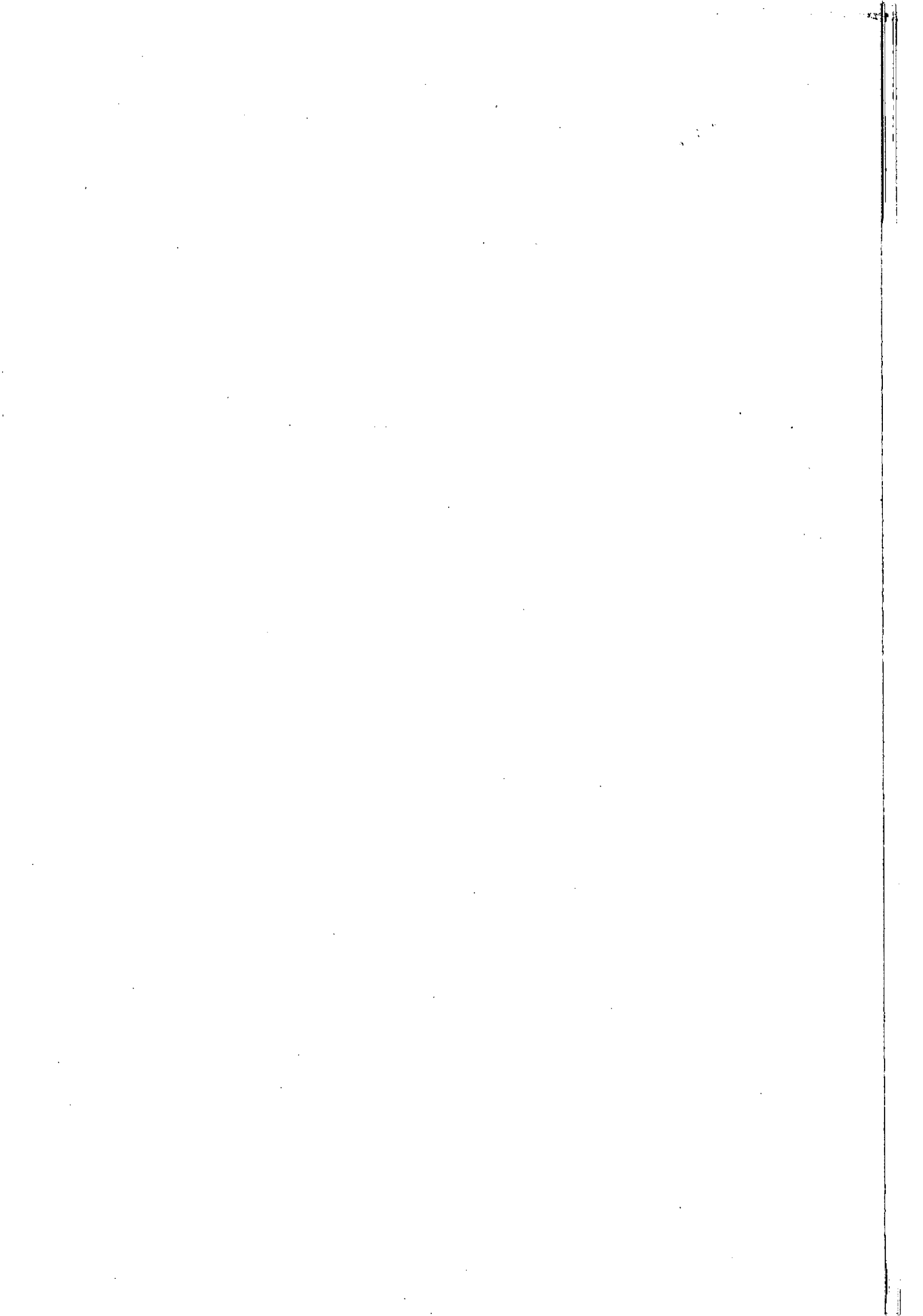
	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Disponibilités	18 000		18 000
TOTAL II	18 000		18 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	18 000		18 000

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	200
Report à nouveau	18 000
Résultat de l'exercice	-200
TOTAL I	18 000
3 - Dettes (4)	
TOTAL III	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	18 000

copie certifiée conforme





SAS 989 HOLDING

SIEGE SOCIAL : 2084 RUE DES BARTHES 40220 TARNOS

SARL CAPITAL SOCIAL DE 200 EUROS-SIRET 90107357700016

**TEXTE DU PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
27 Juin 2024**

Objet :

PROCES-VERBAL

Les membres de la SAS 989 HOLDING se sont réunis en assemblée générale le 27 juin 2024 à 10h00 au siège social à Tarnos. A l'assemblée de ce jour, quatre membres à jour de cotisation étaient présents. En conséquence, le pourcentage des membres présents, soit 100 % permet des délibérations réglementaires et constitutionnelles.

Monsieur CULETTO FABRICE, en qualité de président, préside l'assemblée, et Mme CARRERE CELINE en est nommée secrétaire. Après rappel de l'ordre du jour par le président et lecture faite des différents rapports et documents, les participants ouvrent le débat.

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction du président :

-PREMIERE DECISION

L'assemblée approuve le rapport financier énoncé. Cette résolution est adoptée à la majorité de 4 voix.

-DEUXIEME DECISION

Les comptes présentés font ressortir que le montant des DISPONIBILITES de la société sont de 18 000 euros pour l'année 2023 et le total des charges d'exploitation sont de 200 euros,

Soit un déficit total de 200 euros.

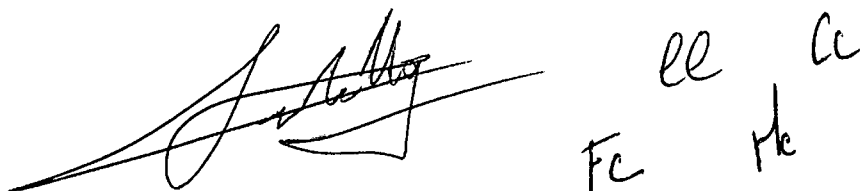
Le montant du déficit de 200 euros sera affecté dans le compte du report à nouveau de l'année 2024.

L'assemblée approuve le montant total du compte de résultat de l'exercice. Cette résolution est adoptée à la majorité de 4 voix.

Distribution de dividendes : 0 euros

Réserves : 0

En conformité avec l'article 243 BIS du code général des impôts, il est admis et affirmé qu'aucune dividende ne sera donc distribué à l'issue de cet exercice.

A large handwritten signature is written across the bottom of the page. To the right of the signature, there are several handwritten initials: 'Fc', 'll', 'Cc', and 'Rk'.

-TROISIEME DECISION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires par tout ou besoin sera.

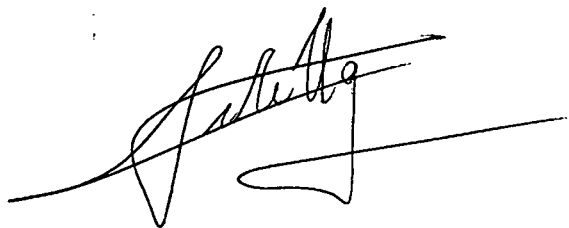
Le présent procès-verbal a été dressé et signé par le président et la secrétaire nommée pour cette séance.

A TARNOS, LE 27 juin 2024

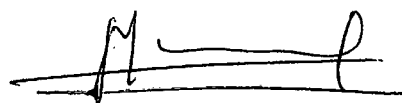
Le gérant

le président

M^r Auletto Fabrice

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Auletto'.

les associés

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hend'.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hend'.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hend'.